



HAL
open science

Sémantique lexicale et examen écologique de la co-occurrence

Dominique Legallois, Song-Nim Kwon

► **To cite this version:**

Dominique Legallois, Song-Nim Kwon. Sémantique lexicale et examen écologique de la co-occurrence. Cahiers du CRISCO (Univ. Caen), 2005, 18, [18 p.]. hal-01870498

HAL Id: hal-01870498

<https://hal.science/hal-01870498v1>

Submitted on 7 Sep 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

SEMANTIQUE LEXICALE ET EXAMEN ECOLOGIQUE DE LA CO-OCCURRENCE

You shall know a word by the company it keeps (J.R. Firth)

Résumé

Nous posons l'hypothèse que la fréquence d'emploi de certaines co-occurrences joue un rôle fondamental dans l'acquisition incidente des significations nominales. A partir d'une sémantique fondée sur les rapports phénoménologiques et pratiques aux objets, nous mettons en évidence le fonctionnement prédicatif des noms; ce fonctionnement est déjà manifeste dans certaines co-occurrences (dites significatives, COS) (V / adj.) +N - quelle que soit la configuration syntaxique - que les locuteurs d'une langue perçoivent dans leur expérience des discours. Ainsi, les co-occurrences révélant la signification nominale sont-elles « enregistrées » par les locuteurs et convoquées par association lors de l'interprétation.

Abstract

We propose the assumption that the frequency of usage of certain co-occurrences plays a fundamental role for an incident acquisition of nominal signification. From a semantics based on the phenomenological and practical relations towards objects, we put the predicative functioning of nouns in a conspicuous position; this functioning is already obvious in certain co-occurrences (so-called significant, COS) (V / Adj.) + N (whatever the syntactic configuration) that the speakers of one language perceive in their speech experience. In this way, the co-occurrences revealing the nominal signification are "recorded" by the speakers and convoked by association at the time of the interpretation.

Objectif

Ce travail¹ a pour objectif de montrer que, dans la diversité des textes que nous rencontrons et qui forme notre capacité de sujets parlant, la répétition d'un certain type de co-occurrences « verbe / adjectif + N » est tout à fait déterminante pour l'acquisition et la transmission de la signification lexicale du nom. Ces co-occurrences, que nous qualifions de *significatives* (désormais COS), expriment (verbalisent) dans les discours la signification nominale – signification conçue comme déterminée par notre expérience (phénoménologique et praxéologique) du monde (nous parlerons donc de sémantique expérientielle pour désigner cette conception).

Constatant que les formulations des signification expérientielle nominale prennent assez naturellement une allure prédicative (elles s'expriment très naturellement sous la forme (QUI + SV) / (DONT + on + SV) - voir plus loin pour des exemples), nous avons examiné leur présence dans les textes sous la forme d'expressions (SV, SADJ²) incidentes au nom cible. L'hypothèse forte que nous faisons est la suivante : la répétition de COS à travers notre expérience des textes, constitue un facteur déterminant pour l'acquisition, la transmission et la représentation des significations lexicales.

Nous commencerons par une discussion à propos de l'absence en sémantique lexicale, de considération pour les faits d'acquisition du lexique : l'autonomie de la sémantique lexicale la rend en effet peu sensible aux moyens grâce auxquels pourraient s'articuler description sémantique et explication des modes d'acquisition et de transmission du lexique. Nous pensons que l'observation de données textuelles est une condition fondamentale pour pallier ce manque. Nous plaçons ainsi pour une sémantique lexicale *écologique*, c'est-à-dire, une sémantique qui prend en compte la dimension textuelle du lexème - le texte constituant, évidemment, le milieu naturel du mot.

Nous présenterons, ensuite, les caractéristiques de la conception sémantique en jeu, ainsi que notre méthode d'analyse des COS dans une base textuelle, en prenant pour objet les noms *table*, *dossier*, *fleuve* et *forêt*. Nous commenterons alors les résultats en insistant sur le rôle joué par la répétition des COS sur l'interprétation de certains énoncés, figurés ou non.

1. Sémantique lexicale, acquisition et données textuelles

Nous envisageons donc de mettre en perspective quelques éléments permettant une conciliation possible entre analyse en sémantique lexicale et analyse des modes de transmission et d'acquisition des significations linguistiques. Le dialogue entre sémantique lexicale et acquisition du lexique³ semble, en effet, inexistant. Certes, on ne s'étonnera pas que deux perspectives différentes s'ignorent, et s'ignorent d'autant plus qu'elles relèvent de spécialisations distinctes (linguistique / psycholinguistique). Mais il est néanmoins possible de les envisager ensemble, ou du moins d'examiner les rapports qu'elles entretiennent : par

¹ Merci à M. NOAILLY, F. RASTIER, V. LENEPVEU, M. SALLES, A. NICOLLE, F. LEBAS, pour leurs remarques.

² Des noms peuvent également jouer le rôle de COS, par ex. plus loin, *clairière* pour *forêt*.

³ N'étant pas spécialistes des problèmes d'acquisition, notre démarche est avant tout celle de linguistes soucieux de jeter quelques ponts à partir de notre pratique de la sémantique lexicale.

exemple, il va sans dire que la compétence sémantique de tout locuteur (et même des linguistes !) a maille à partir avec une certaine formalisation en sémantique⁴; s'il s'agit de ne pas se tromper de débat (la plupart des formalisations se justifient dans une théorie spécifique ou un modèle; elles ne prétendent donc pas constituer le mode d'expression fondamentale de la signification linguistique), on peut pour autant déplorer le clivage entre les conceptions sémantiques s'appuyant sur la pratique formaliste et une certaine réalité de l'expérience linguistique : dans cette expérience linguistique, nous ne rencontrons ni formes schématiques, ni sèmes, ni universaux, ni expressions logiques, ni succession de catastrophes, etc.; autrement dit, si toutes les formalisations et les formes de représentation en tant que constructions théoriques, ont leur pertinence, elles ne peuvent être perçues uniquement comme outils analytiques et heuristiques conçus *par* et *pour* le linguiste en vue d'échapper à la langue et / ou à une certaine circularité. Pourtant, la *circularité* paraît nécessaire à la *circulation* des significations. Ainsi, derrière les mots (et leurs significations), se cachent d'autres mots; plus encore, ce sont les textes, plus que l'enseignement parental et scolaire ciblé, plus que la consultation dictionnaire, qui contribuent d'abord à la circulation et à l'acquisition des significations lexicales. Il est utile pour nous de rappeler cette évidence afin d'apprécier les rapports entre une sémantique lexicale soucieuse, bien sûr de rigueur, et l'expérience omniprésente des textes, nécessairement foisonnante.

On aura compris que le médiateur privilégié entre considérations sémantiques et considérations acquisitionnelles, le terrain d'entente, est le texte. Puisque le mot est un phénomène textuel, et que le texte est le lieu de l'expérience linguistique, c'est par le biais des données textuelles que nous prétendons étudier les liens que peuvent entretenir une sémantique en principe peu préoccupée par les phénomènes acquisitionnels et les modes de transmission de la signification. Mieux regarder, dans la multitude des textes, l'incidence des cotextes sur un mot, permet une sorte d'« écologisation » de la sémantique lexicale, dans la mesure où le mot n'est plus *déraciné* de son milieu. Seulement, les rapports entre analyse lexicale et les textes comme observatoires du lexique, ne vont pas de soi. En effet, par un réflexe qui va s'inscrire souvent jusque dans la méthode, l'analyse de la signification lexicale porte généralement sur des données idéalisées, c'est-à-dire abstraites dans des exemples types, façonnées ou recueillies par le sémanticien ou le lexicographe. Le recours aux exemples attestés ou bien inventés⁵ mais considérés comme indiscutables en raison de leur écho dans l'expérience textuelle de chacun, ne sera pas remis en cause ou critiqué ici, et cela pour plusieurs raisons : d'abord, parce que nous considérons que cette pratique a donné des résultats satisfaisants en matière de détermination sémantique, quel que soit d'ailleurs le parti pris théorique. Ensuite, parce que le recours à un ensemble d'exemples représentatifs constitue la démarche la plus naturelle et la plus commode : la matière lexicale ainsi constituée en quelques exemples types offre une donnée malléable, facile à observer, facile à reproduire dans un article. Enfin, parce que l'objectif de la sémantique lexicale se situe nécessairement dans une sorte d'abstraction (l'unité lexicale *en langue*) non seulement compatible avec le caractère général, typique, de chaque ensemble d'occurrences mais également constituée par lui.

Il est pourtant possible de mettre en place un dispositif favorisant l'échange lexique-texte-acquisition. En effet, nous avons pu remarquer en observant le comportement d'unités

⁴ On se souvient, par exemple, que face à la forme schématique du mot *lit* proposée par J.J. FRANCKEL et D. LEBAUD (1992 : 101), G. KLEIBER remarquait pertinemment – mais sans qu'à nos yeux cela n'entame l'intérêt de l'étude – qu'il est fort probable que l'on ait du fil à retordre pour coucher un tel sens dans son lit (1999 : 46). P.FRATH (2002) fait une remarque du même ordre au sujet de l'analyse en universaux de *victime* par A. WIERZBICKA (1996).

⁵ Après tout, l'exemplais raisonnable vaut souvent mieux que la recherche *googlienne* tous azimuts.

lexicales dans les textes, qu'un certain type de co-occurrences permettait de signaler, ou peut-être même d'exprimer, la signification de ces unités. L'analyse de la co-occurrence dans les études lexicales se divise en deux catégories : on peut, premièrement, s'intéresser à ce phénomène pour extraire des schémas syntaxiques, identifier des collocations, déterminer des critères de désambiguïsation (par exemple *construire un barrage / établir un barrage*) : des raisons certes nécessaires et précieuses, mais toujours en périphérie de la sémantique dans la mesure où elles sont motivées par des objectifs autres, lexicographiques ou de traitement automatique de la langue par exemple. Ainsi, la distinction entre *construire un barrage / établir un barrage* ou *détruire un barrage / lever un barrage* nous apprend une chose : que le syntagme *un barrage* peut renvoyer à des objets différents. Nous ne voyons rien de sémantique dans cet enseignement, si on est d'accord, bien sûr, pour considérer la sémantique comme pertinente en deçà des emplois des lexèmes. Deuxièmement, certaines théories sémantiques placent au sein de leur dispositif l'étude des co-occurrences pour acquérir des indices constructionnels, de complémentation, de compatibilité sémantique, etc. utiles à la détermination de la signification du mot cible (ou à sa forme schématique); nous pensons particulièrement à la théorie des opérations énonciatives – voir par exemple le travail très intéressant de K. FALL, et D. BETOTE AKWA (2002). Dans ce cadre, nous dirons encore que la co-occurrence est une forme idéalisée après un travail de dépouillement lexicographique, loin d'une observation systématique des voisinages dans les textes : comme l'on propose des emplois types d'un mot, on propose de même des relations syntagmatiques types, relevées dans les dictionnaires.

Notre analyse des co-occurrences d'un nom s'appuie uniquement sur des indices textuels, recueillis dans un corpus large. Cette analyse ne prétend pas, cependant, adopter une méthode affranchie *a priori* de toute conviction théorique. Aussi, nous pensons faire preuve d'un certain réalisme : au lieu de prétendre que la simple collecte des données syntagmatiques à travers un grand nombre de textes va permettre directement de déterminer le sémantisme d'une unité, nous préférons plus raisonnablement mettre à l'épreuve les analyses d'une certaine conception sémantique qui jusque-là, a ignoré la dimension textuelle de la recherche lexicale. Cette conception sémantique repose sur le double fondement expérientiel de la signification : un fondement phénoménologique - la signification nominale est déterminée par la façon dont les objets nous apparaissent -; un fondement praxéologique – la signification est déterminée par nos rapports aux objets⁶. Ce substrat expérientiel propre à une communauté linguistique, substrat en quelque sorte extra-linguistique, ne doit pas cacher le fait que si la formation des significations est le fruit de notre confrontation au monde (perception, action), ce sont bien les discours qui transmettent ces significations et les enrichissent.

2. Une conception praxéologique et phénoménologique de la signification linguistique

Nous présentons notre conception de la sémantique expérientielle en mentionnant brièvement les traits qui la distinguent des autres théories :

2.1. Les significations nominales sont de nature praxéologique et phénoménologique

⁶ Voir la notion de *propriétés extrinsèques* des noms (P. CADIOT et F. NEMO (1997), D. LEGALLOIS (2000)), de *motifs* (P. CADIOT et Y.M. VISETTI (2001)), mais également les réflexions menées dans le cadre de la praxématique, par exemple P. SIBLOT (1998).

Dans ce cadre, la signification n'est pas déterminée en vertu de la référence virtuelle du lexème, ou par une quelconque représentation eidétique (prototypique) mais à partir des rapports pratiques ou phénoménologiques qu'entretiennent les locuteurs d'une langue avec le monde. Ainsi le mot *fleur*⁷ (mais en fait, déjà le morphème) met-il en jeu un rapport valorisant qualifiant l'apparaître de l'objet désigné comme qualité supérieure : *la fine fleur du jazz, la fleur de sel, le fleuron de la monarchie européenne, déflorer* (faire perdre l'essence), etc. et aussi, bien sûr, *la fleur des champs* dont on perçoit d'abord la partie immédiatement investie d'une valeur qualitative. De ce fait, nous nous démarquons des autres conceptions expérientielles de la signification linguistique — généralement subsumées sous le terme de *sémantique cognitive*, par exemple G. LAKOFF (1987) — dans la mesure où elles restent dépendantes et de la relation de référence (qui joue pour nous à un autre niveau que celui de la signification linguistique) et de la notion de concept : d'où l'idée que la langue est le reflet des catégories cognitives. Dans notre conception, au contraire, les lexèmes sont porteurs de percepts qui constituent des accès aux concepts et à leur représentation.

2.2. La signification est générique, métastable, plutôt qu'elle n'est première ou littérale

Les déterminations sémantiques opérées par cette conception doivent être considérées comme des contenus à partir desquels divers sens sont possibles; on peut parler de signification métastable, c'est-à-dire encline à une stabilité dans l'interprétation contextuelle. De là, sens premier ou littéral ne sont que des réalités relatives. On remarque même que les emplois dénominatifs se montrent de médiocres révélateurs de la signification, au contraire des emplois figurés qui loin d'être dérivés, apparaissent comme *archétypaux*. Par exemple, l'idée d'un écoulement imperturbable, continu et imperfectif pour le mot *fleuve*⁸ est beaucoup plus perceptible dans les (nombreux) emplois figurés (*un discours fleuve, un fleuve de sang*, etc.) que dans l'emploi strictement géographique considéré pourtant comme prototypique. Cependant, notre analyse des données textuelles montrera que cette constatation ne peut être généralisée à tous les mots étudiés (cf. *dossier*).

2.3. La signification peut être représentée sous une forme prédicative

Nous constatons en effet que la forme de la signification nominale peut être généralement exprimée (mieux, s'exprime naturellement) par les constructions [QUI + Prédicat] ou [DONT on + Prédicat]⁹; par exemple, d'après l'étude de P.CADIOT et F.NEMO (1997), la signification du mot *client* peut être formulée ainsi : *dont on doit s'occuper* (comme le signale la question rituelle « *on s'occupe de vous ?* »). En effet, le rapport constant que l'on reconnaît dans les divers emplois du mot, est l'idée que le référent désigné par *client* fait l'objet d'une attention particulière dans le rapport praxique¹⁰.

Il convient de caractériser plus amplement cette forme, en précisant que l'emploi du pronom relatif sans antécédent défini permet d'exprimer l'ensemble ouvert des référents susceptibles d'être désignés par le nom. Par ailleurs, si l'emploi des verbes fait l'objet d'un choix délibéré et raisonné, il reste une part d'arbitraire qui tient au fait, fondamental pour nous,

⁷ Dans son célèbre "Crise de vers", Mallarmé évoque toute l'expressivité du mot *fleur*; cf. D. LEGALLOIS (2003) pour un commentaire de ce texte.

⁸ Voir l'analyse de M. NOAILLY (1996) et plus loin.

⁹ Cf. D. LEGALLOIS (2002).

¹⁰ Mais il est possible, et même souhaitable de proposer une formulation plus complète qui permet d'appréhender un aspect fondamental qu'ignore l'étude de P. CADIOT et F. NEMO : *qui demande à ce qu'on s'occupe de lui*. En effet, le prédicat *demander* nous paraît central, dans des expressions comme *ce nouveau sujet d'étude est un sacré client = demande* beaucoup d'effort; ou bien *je suis client de jolies filles = je suis demandeur*.

que toute formulation de la signification lexicale constitue une approche et seulement une approche. Dit autrement, vouloir représenter la signification de façon définitive par une expression linguistique (mais aussi formelle) nous paraît être une entreprise vaine. Aussi, les définitions que nous employons constituent avant tout des repères pour la représentation¹¹ de la signification. Toujours perfectibles, elles sont nécessairement incomplètes, peu enclines à introduire des éléments distinctifs et différentiels. Enfin, la conception praxéologique et phénoménologique que nous présentons ici ne défend nullement l'idée d'une signification de base unique : à un même mot peuvent être attachés des rapports relativement différents, parfois contradictoires. Nous verrons plus loin que la signification du mot *forêt* est particulièrement difficile à formuler, tant plusieurs rapports co-existent de façon inextricable.

2.4. Hypothèse

S'il est donc possible de définir, même approximativement, la signification nominale sous la forme [pronom relatif + prédicat], on peut alors poser l'hypothèse que ces définitions (en totalité ou en partie) peuvent déjà être présentes, verbalisées, dans la multitude des textes que nous rencontrons. Ce que le linguiste met en évidence par raisonnement, réduction et synthèse, peut-il déjà être observé de manière directe dans la diversité des emplois du nom, à travers les co-occurrences *Prédicat + SN* ? Autrement dit, une définition qui relève de l'analyse linguistique peut-elle déjà être formulée ou esquissée dans des discours qui évidemment n'ont nul souci lexicographique ? La partie suivante, en posant au préalable la méthode suivie, est consacrée à la vérification de cette hypothèse.

3. Méthode et analyses

3. 1. Méthode

L'objectif est donc de relever et de quantifier les co-occurrences respectives des noms *table, dossier, forêt, fleuve* à travers un large corps de textes, afin d'examiner si elles correspondent aux propriétés extrinsèques dégagées par inférence. Pour ce faire, nous avons examiné mille occurrences de chaque lexème dans les romans contemporains présents dans la base Frantext. De là, nous avons quantifié la présence des COS (co-occurrences significatives), employées dans la même phrase que le nom cible, sans préoccupation des relations syntaxiques entre ces prédicats et le nom.

L'analyse n'est encore qu'à son début et la constitution d'un corpus pertinent est loin d'être achevée. Au demeurant, que serait véritablement un corpus représentatif de nos expériences textuelles ?¹² L'interrogation renvoie d'ailleurs à une épine épistémologique déjà problématisée il y a longtemps par la linguistique rationaliste. Aussi, pour le moment, l'objectif est de recueillir des indices permettant seulement de mesurer *grossièrement* l'incidence de certaines prédications sur la signification nominale, et d'en tirer des tendances pour la sémantique lexicale.

¹¹ *Représentation* est employé ici de façon non métalinguistique, comme lorsqu'on dit *te représentes-tu tout l'argent que cela fait ?*

¹² Cette question intéresse cependant les psycholinguistes dont certains, dans le cadre de la Sémantique Latente (cf. LANDAUER, T.K., FOLTZ, P. & LAHAM, D. (1998), proposent des corpus représentatifs de l'expérience textuelle des enfants afin de modéliser la mémoire sémantique et simuler la compréhension des textes. Cf. les travaux de G. DENHIÈRE et B. LEMAIRE (à paraître).

Nous convenons que notre démarche est amplement critiquable sur deux points au moins : 1) Critiquable sur le choix de la base textuelle à interroger, base soumise au poids du genre romanesque, au choix des textes par les concepteurs de la base. Mais tout autre corps de textes serait susceptible des mêmes remarques. 2) Critiquable sur le mode d'interrogation même : nous nous intéressons en premier lieu aux prédicats susceptibles d'exprimer des propriétés expérientielles des noms; nous ne prétendons pas constituer des concordanciers qui auraient certes le mérite de mener l'analyse vers une statistique objective. Mais le repérage de co-occurrences significatives pour notre enquête excède de beaucoup la simple récolte des concordanciers : il serait absurde de prétendre que les prédicats révélateurs des propriétés extrinsèques constituent la classe la plus représentée des co-occurrences du nom. La grande majorité des emplois est en effet peu significative. Par exemple, on ne rappelle pas à chaque fois que l'on emploie le mot *client* que l'on *doit s'occuper* du référent ainsi désigné. De ce fait, si les COS jouent un rôle fondamental, il serait vain de s'attendre à ce que leurs emplois soient statistiquement spectaculaires. Le terrain quantitatif ne sera donc que partiellement foulé, juste assez pour insister sur la présence manifeste (mais nécessairement relative) des COS, et supputer leur rôle dans l'acquisition et la transmission des connaissances lexicales. La méthode présentée n'a donc pas pour but de dégager des propriétés expérientielles, mais de vérifier la présence de ces propriétés, sous forme de prédicats, dans les textes romanesques de Frantext.

3..2 Analyses

3.2.1. Table

En français le mot *table*, employé en syntagme, est particulièrement polyréférentiel : *la table à manger, la table des matières, la table de loi, la table du logicien, la table de mixage*, etc. A cela, il faut ajouter les expressions : *se mettre à table* (pour manger), *se mettre à table* (avouer), *les dessous de table, faire table rase* etc. Plus encore, c'est le morphème *table* qui entre dans la composition de *tableau, tabloïd, tabler, établir*. Or, tous ces emplois, malgré leur différence, mettent en jeu le prédicat *poser*, ou si on veut, le morphème *-pos-* : une table sert à *poser* quelque chose; *la table des matières* présente la disposition d'un ouvrage; *la table de mixage* permet de *disposer* des commandes (de même que le *tableau de bord*); *les dessous de table* renvoient à des pratiques qui ne sont pas *exposées*, c'est à dire visibles; *les tabloïds* exposent la vie privée des gens célèbres; le *tableau noir* permet d'*exposer* un problème mathématique (par exemple), le peintre fait des *expositions* avec ses *tableaux*, et ceux-ci permettent, d'une certaine manière, d'*exposer* sa peinture; *se mettre à table* (sens figuré) équivaut à *exposer* ce qui était caché jusque là; *tabler sur une relance économique*, c'est compter avoir à sa disposition (supposer qu'il y aura une relance économique); *établir l'électricité*, c'est *poser* une installation; *faire table rase*, c'est enlever ce qui était *posé* (de façon matérielle ou figurée)¹³, etc. Or, ce morphème apparaît de façon significative en co-occurrence dans les 1000 emplois de *table* dans Frantext. Plus exactement, *pos* (sous la forme *poser, disposer + objet, disposer de + objet, exposer*) apparaît 85 fois. Mais il faut également prendre en compte l'antonyme *débarrasser* (14 fois), qui sans conteste, fait écho à *faire table rase*, et le synonyme *mettre sur* (qui équivaut contextuellement à *poser sur* - 3 fois seulement). Nous représentons les résultats dans le tableau suivant :

¹³ Voir également F. NEMO (2003) pour la même analyse.

COS principale	Synonymes	Antonymes	TOTAL/ 1000
POS (<i>poser, disposer X / de X, exposer</i>) 85	<i>mettre sur</i> 3	<i>débarrasser</i> 14	102 occurrences
			10,2 %

Tableau 1 : cos du mot *table*

Nous nommons *COS principale*, les prédicats composant l'expression de la signification nominale retenue. Cela ne va pas sans une certaine part d'arbitraire : si ici le morphème *pos* s'impose, en quelque sorte de lui-même, beaucoup de COS principales dégagées pour les autres mots étudiés peuvent être concurrencées par d'autres prédicats synonymes. C'est d'ailleurs cette part d'arbitraire qui favorise le jeu de la synonymie / antonymie¹⁴ et donc, la circulation à travers les textes, de cette propriété expérimentielle.

10,2 % des co-occurents de *table* apparaissant dans la même phrase, manifestent entièrement ou en partie la signification lexicale de *table*. Notons que nous avons recensé ces co-occurents indépendamment des relations syntaxiques qui les lient au syntagme dont *table(s)* est la tête¹⁵. Nous avons donc procédé à un repérage de surface; si dans la plupart des occurrences, *table* figure dans un syntagme locatif (*mettre sur la table, poser sur la table*), il nous semble encore prématuré de sélectionner des COS pertinentes à partir des seules relations syntaxiques. Nous ne disposons d'aucun critère permettant de distinguer les COS d'autres prédicats. Par exemple :

Il pose son cartable sur la table. Il l'ouvre. Il sort un revolver de ce cartable. Il pose le cartable sur la table et il pose le revolver sur le cartable.

M Duras, *La douleur*, 1985, p. 109-110

J'ai sauté sur la table et entrepris de manger le beurre.

R. Forlani, *Gouttière*, 1989, p. 414

Dans ces deux exemples, le syntagme *sur la table* remplit le même rôle syntaxique, mais là où le prédicat *poser* joue, comme indice, un rôle fondamental dans la détermination sémantique de *table*, *sauter* n'exprime absolument rien à ce sujet. Pour cette raison, le taux de 10,2 % nous paraît extrêmement important : la plupart des emplois, dans lesquels on peut mesurer une très grande diversité des prédicats, ne sont pas sémantiquement significatifs. Si ce taux de 10,2 % est généralisable¹⁶, on peut considérer qu'un locuteur, dans son expérience discursive, « rencontre » de façon massive, la co-occurrence *pos + table*. Dans ce cas, nous pensons que se crée naturellement une association systématique entre ces deux unités qui facilite grandement l'interprétation d'emplois techniques et peu fréquents de *table*. Par exemple :

*Il y a aussi une Géographie sacrée (ou Table géographique des provinces, villes et peuples, fleuves, torrents, lacs, mers, îles, montagnes et vallées dont il est parlé dans les Divines écritures »), et enfin une table des Noms (« hébreux, chaldéens, syriaques et grecs répandus dans la Bible avec leurs significations »). Ph.Sollers, *Le secret*, 1993, p. 205-206.*

où *table géographique, table des noms* « convoquent » dans l'interprétation les procès de *poser / exposer / disposer* particulièrement déterminants pour l'identification de l'objet -

¹⁴ Antonymie que nous considérons ici de façon grossière. Ainsi, nous ne distinguons pas entre relation antonymique stricte et relation converse. De la même façon, la synonymie envisagée ici recouvre également les relations d'identité partielle, valables seulement en contexte.

¹⁵ Ce fait est valable pour les autres mots étudiés.

¹⁶ Encore une fois, les conditions de cette généralisation doivent être garanties par des enquêtes supplémentaires.

rappelons que cet objet est accessible grâce au rapport pratique indexé par le nom *table*. Ainsi, même si nous ne savons pas exactement à quoi réfèrent ces syntagmes, on sait directement à quoi sert leur référent. Une représentation de l'objet est ensuite possible, inférée de la connaissance de la fonction de l'objet, (exposer des lieux, des noms – et donc, disposer pour consultation de ces lieux, noms), et des informations contextuelles.

De même pour le terme technique *table salante*, que l'on peut lire, par exemple, dans cet énoncé tiré d'un site consacré à l'histoire du village de Villeneuve lès Maguelone (Hérault).

Lorsque les hommes pénètrent sur une table salante, ils cassent la croûte de sel avec un bigot, pic muni de deux crochets.

La relation fondamentale de co-occurrence entre *pos* et *table*, *in absentia* dans le texte, mais présente dans le savoir lexical du locuteur, indique une orientation interprétative : du sel qui serait *posé, exposé, déposé* sur un endroit spécialement prévu à cet effet, sans que l'on sache peut-être exactement à quoi ressemble cette table. Le *Trésor de la Langue Française* (édition en ligne) nous renseigne sur cet emploi :

MINES ET CARR. Table salante. Bassin où se dépose le sel dans les marais salants, dans les salins.

Remarquons, au sujet de ce dictionnaire, l'emploi manifeste du morphème *pos* dans les multiples entrées du mot *table* : *déposer (2), poser (2) disposer (4) reposer (2), position (1)*¹⁷ qui confirme non seulement l'analyse du sémanticien, mais répond au même emploi massif que dans le corpus. Ainsi, l'interprétation d'un emploi particulier (un terme spécialisé peu répandu par exemple) est-elle d'emblée orientée vers un type de rapport. Bien sûr, cette conception ne prétend pas expliquer tous les emplois de *table*, en particulier les emplois métonymiques, mais une grande majorité d'entre eux.

Pour terminer cette étude, convenons que la réflexion ne doit pas être portée sur le seul mot ou nom *table*, mais plus généralement sur le morphème *table* dont la signification peut être déterminée, nous l'avons vu, à partir du seul emploi nominal. Autrement dit, le radical *pos* est également incident aux formes verbales *établir, tabler*.

3.2.2. Dossier

Employé en syntagme, le mot *dossier* apparaît moins polyréférentiel que *table* : *le dossier de la chaise, du fauteuil*, etc. d'une part, et *le dossier médical, de l'avocat*, etc. de l'autre. Nous formulerons la signification de ce mot ainsi :

Sur quoi on s'appuie pour avoir une (bonne) position / être en bonne position. Ou dit autrement : qui donne un appui pour avoir une (bonne) position / être en bonne position.

Le mot *appuyer* apparaît comme central; il prend une valeur « physique » ou bien « intellectuelle » selon les deux types d'emploi. On remarque les mêmes valeurs pour *position*. Néanmoins, les résultats obtenus dans notre corps de textes peuvent poser des problèmes d'interprétation : en effet, contrairement à *table*, il est difficile de dire si nous avons un emploi massif de (s') *appuyer*; nous obtenons 44 emplois d'*appuyer* en co-occurrence avec *dossier* dans la même phrase (toujours par rapport à 1000 emplois, quel qu'ils soient, de *dossier*). On observe peu de synonymes (*adosser (1), s'aider de (2), se retenir à (1), reposer sur (1)*); aucun antonyme. Quant au mot *position*, il n'est véritablement significatif que 6 fois, dans des acceptions « physiques ».

¹⁷ Nous n'avons pas pris en compte les synonymes et antonymes.

COS principales	Synonymes	Antonymes	TOTAL/ 1000
<i>appui; appuyer</i> 44	<i>adosser</i> 1 <i>s'aider de</i> 2 <i>reposer sur</i> 1 <i>se retenir à</i> 1		58 occurrences
<i>position</i> 6	<i>décision</i> 1 <i>avis</i> 2		
			5,8 %

Tableau 2 : cos du mot *dossier*

Malgré de nombreuses collocations (*plaider / ouvrir / constituer / etc. un dossier*), *appuyer* reste, de loin, le prédicat le plus employé avec *dossier*. Même si 58 emplois sur 1000 peut à première vue sembler peu, l'association *dossier / appuyer* est en définitive systématisée. Ainsi, la signification que nous avons proposée se justifie par trois points au moins :

- 1) il est indéniable que le rapport privilégié que nous avons avec le dossier d'une chaise est l'appui.
- 2) Avoir un bon dossier pour postuler à un emploi, c'est avoir des références sur lesquelles *s'appuyer*, et donc être en *bonne position* pour être embauché; c'est également pour l'employeur, pouvoir *s'appuyer* sur des références afin de prendre une *position* (décision) ou se faire *un avis*¹⁸.
- 3) Une personne qui *connaît ses dossiers*, est une personne que l'on qualifie de *calée* intellectuellement; de même que *s'appuyer* sur le dossier de la chaise, c'est être physiquement *calé*.

Ce qui est remarquable dans les textes examinés, est le fait que la relation *appuyer / dossier* se manifeste toujours en contexte « dossiers de la chaise / du fauteuil » et jamais dans celui où le dossier est un « ensemble de documents ». Il y aurait là une sorte d'emploi premier ou privilégié dans lequel la propriété expérientielle se manifeste de façon récurrente, alors qu'elle est en toute évidence aussi active dans l'autre type d'emploi mais linguistiquement peu ou pas exprimée. Autrement dit, notre rapport au dossier de la chaise, amplement verbalisé dans les textes constitue le moyen d'interpréter notre rapport au dossier médical. Nous ne parlons pas ici, de sens premier, ni d'emploi premier dans l'acception habituelle, mais simplement d'un emploi privilégié par les textes. L'extension de l'emploi « dossier chaise » à l'emploi « dossier médical », s'expliquerait pour le Petit Robert (éd. 1992) « en référence au dos d'un livre ». Cette explication nous paraît extrêmement problématique, peu motivée, et manque indiscutablement l'essentiel¹⁹ : le rapport constant, manifesté de façon physique ou

¹⁸ Nous n'avons pas comptabilisé la collocation très fréquente *consulter un dossier*, mais peut-être est-elle, elle aussi, significative en vertu du parallélisme : *consulter un dossier pour avoir un avis / s'appuyer sur un dossier pour avoir une position*.

¹⁹ M. TABACHNICK nous fait remarquer cependant que dans cet emploi, la rigidité du carton permet en quelque sorte un certain maintien des documents.

intellectuelle²⁰, est exprimé par le verbe *appuyer* ou le nom *appui*. Le comble, si l'on peut dire, est que quelques lignes plus bas, LE ROBERT donne pour *connaître ses dossiers* : *avoir d'une situation une vue d'ensemble appuyée²¹ sur une connaissance assez précise pour être apte à la contrôler*. De façon plus ou moins consciente – tant *dossier* est en relation forte avec *appuyer* –, le lexicographe a exprimé ici ce qui était central à tous les emplois du mot.

3.2.3. Fleuve

Dans un article de 1996, M. NOAILLY a très bien mis en évidence le fait que la signification fondamentale de *fleuve* correspond, *grosso modo*, à ce que certaines sémantiques lexicales nomment la connotation, ou d'autres, les sèmes afférents :

« on constate donc que les sèmes afférents qui s'illustraient dans les emplois métaphoriques substantifs se retrouvent ici, et que ces traits sémantiques sont très constants. On peut même soutenir que les sèmes afférents de fleuve sont plus permanents que les sèmes inhérents, ce qui semble quelque peu paradoxal. Mais il est bien vrai que le sens « propre », du « cours d'eau qui se jette dans la mer », ne vaut que pour les emplois géographiques stricts. Tandis que les sèmes répertoriées comme sèmes afférents traversent tous les emplois du mot ».

Le paradoxe est donc que les traits considérés parfois comme périphériques constituent le noyau fondamental de la signification. Dans l'optique d'une sémantique phénoménologique, la complexité de la signification de *fleuve* est patente. Nous proposons la définition suivante, qui ne peut servir que de repère :

Dont l'écoulement abondant et imperturbable emporte

Un fleuve, nécessairement, *s'écoule*, et ce, de façon incessante et impassible en raison de sa dimension : il est *grand*, voire *immense* – cette dimension étant aussi bien quantitative que qualitative, d'où l'aspect imperfectif de *fleuve*, souvent souligné. Le prédicat *grand* vaut non pas pour sa seule signification physique, mais pour sa valeur phénoménologique – qui implique un réseau synonymique²² : grandeur physique tout autant que grandeur « morale » d'un objet qui « en impose », d'où également les relations synonymiques entre *grand* et *paisible*, *calme*, etc. adjectifs qui font écho à une certaine *lenteur* – elle-même constitutive de la sagesse (comme lorsqu'on dit *prendre son temps pour réfléchir*).

Le caractère *imperturbable* est à la fois externe et interne : externe, personne ne peut en principe détourner le cours; interne, le fleuve est un objet par principe *paisible* et *calme*²³. Mais, par réciprocity, il peut également *s'emporter* : il *gonfle*, *monte*, *déborde*, *gronde*. Il *s'emporte*, mais il *emporte* également : le fleuve *charrie*, *entraîne*.

Nous rapportons les résultats dans le tableau suivant :

²⁰ Que l'on s'appuie physiquement ou intellectuellement sur quelque chose, la configuration du procès est la même, seul change le type d'expérience. Autrement dit, il n'y a pas passage d'un concret vers un abstrait, mais une seule action réalisée différemment.

²¹ Nous soulignons.

²² Là encore, cela vaut pour l'ensemble des prédicats présents dans les analyses.

²³ *La vie est un long fleuve tranquille*.

COS principales	Synonymes	antonymes	Total / 1000
<i>couler, écoulement, écouler</i> 54	<i>déverser</i> 2		56
<i>grand</i> 58	<i>immense</i> 8 <i>majestueux</i> 2 <i>(fleuve) océan</i> 2 <i>vaste</i> 6 <i>puissant</i> 5 <i>ininterrompu</i> 2 <i>sans fin</i> 2 <i>inexorable</i> 2	<i>petit</i> 3	90
<i>lent</i> 12	<i>paisible</i> 7 <i>calme</i> 8 <i>douceur</i> 7 <i>tranquille</i> 2	<i>gonfler</i> 8 <i>monter</i> 12 <i>gronder</i> 8 <i>déborder</i> 7	70
<i>emporter</i> 20	<i>entraîner</i> 9 <i>charrier</i> 11		40
			25,6 %

Tableau 3 : cos du mot *fleuve*

256 co-occurents de *fleuve* sur mille emplois du mot, constituent un nombre d'indices particulièrement conséquent pour la représentation de sa signification. Certes, chaque co-occurent en lui-même ne suffit pas à exprimer cette signification; c'est l'agglomérat de ces co-occurents, agglomérat jamais totalement actualisé en discours, qui permet de comprendre le fonctionnement sémantique du mot *fleuve*. Cependant, une sorte de sédimentation des propriétés phénoménologiques inhérentes à *fleuve* s'effectue dans la mémoire lexicale, à force de rencontres, de répétitions de formes linguistiques exprimant ces propriétés. On remarquera que *fleuve* est très fréquemment employé métaphoriquement, ou dans des comparaisons figurées. Ce type d'emploi est assez souvent explicité par l'expression des traits sémantiques du mot, ce qui explique le nombre très élevé de co-occurents rencontré dans les textes littéraires. Par exemple :

Un sentiment déracinant de laissé pour compte lui coupait bras et jambes. Le fleuve de ferraille glissait de tout son long, paisible, endormeur, interminable : dans une espèce d'hébétude, il regardait passer le train. J. Gracq, Un balcon en forêt, 1958, p. 228-229.

Long, paisible, endormeur (c'est-à-dire qui emporte, comme on dit que le sommeil nous emporte), *interminable* expriment des propriétés déjà condensées implicitement dans *fleuve*. En revanche, d'autres emplois sont moins explicites :

Des fourmis noires emportent doucement sur leur fleuve le cadavre disloqué d'une grande sauterelle. J-M-G. Le Clézio, Le Déluge, 1966, p. 272

Où seul *doucement* et *emportent* se font l'écho de caractéristiques fondamentales. Cependant ici, l'interprétation du syntagme est guidée par le savoir lexical tacite : longueur, imperturbabilité. D'autres exemples, bien sûr, illustrent l'absence totale de COS, pourtant

mobilisées dans l'interprétation; par exemple, lorsque *fleuve* est employé comme substantif²⁴ épithète ou bien de quantité comme dans l'exemple suivant :

Une pluie diluvienne recommence. Quelle bêtise ! En été, la citerne à sec, le gosier à sec, on gémit sur le manque d'eau et, maintenant, des fleuves de pluie et des fleuves de pluie croulent. H. Queffélec, *Un recteur de l'île de Sein*, 1944, p. 117-118

où l'idée d'imperturbabilité, de déchaînement (déjà amorcée par *diluvienne*, au contraire, ici, de l'état calme), d'emportement, - loin d'être une surdétermination – est présente dans le sémantisme du mot (le paronyme de *couler crouler* joue ici le rôle d'un intensif du premier). Evidemment, des emplois purement « dénominatifs » ne font pas l'objet d'un tel développement interprétatif; en fait, ce développement inhibé est possible mais non indispensable, comme dans cet exemple :

Sous la moustiquaire la chaleur est étouffante, quand on la referme elle paraît impossible à supporter. Mais je sais que c'est parce que je viens du dehors, des rives du fleuve où il fait toujours frais la nuit. M. Duras, *L'Amant*, 1984, p. 125-126

3.2.4. Forêt

Pour la signification de ce nom collectif, nous proposons la formulation extrinsèque complexe suivante :

qui de par sa structure (serrée) obstrue l'accès :

- *l'accès à quelque chose (d'où l'idée que la forêt cache quelque chose ou qu'elle empêche l'action ou la perception);*
- *ou bien son propre accès (pénétrer, s'enfoncer dans la forêt..., dans la mesure où pénétrer se paraphrase par entrer profondément en passant à travers ce qui fait obstacle (LE PETIT ROBERT). La forêt vierge est par définition « non pénétrée ».*

Soit le tableau :

²⁴ Rien n'est moins approprié que ce terme aristotélicien de "substantif" qui renvoie à la détermination sémantique par la substance des choses; nous voudrions montrer, au contraire, que les *noms* sont déterminés par des rapports aux choses.

COS principales	Synonymes	antonymes	Total / 1000
<i>s'enfoncer</i> 14	<i>progresser</i> 2 <i>pénétrer</i> 10 <i>se frayer un passage</i> 2	<i>inaccessible</i> 1 <i>impénétrable</i> 5 <i>vierge</i> 8	42
<i>épaisse</i> 10	<i>insondable</i> 1 <i>sombre</i> 5 <i>obscur</i> 5 <i>profonde</i> 6 <i>inextricable</i> 1 <i>noire</i> 17	<i>clairière</i> 9 <i>transparente</i> 1	52
<i>se perdre</i> 18	<i>s'égarer</i> 2 <i>disparaître</i> 6	<i>protéger</i> 7 <i>cacher</i> 4	37
			13 %

Tableau 4 : cos du mot forêt

La forêt est un lieu où on s'enfoncé : un extrait où l'aspect phénoménologique est patent :

La forêt toujours, vaste, mystérieuse, s'enfonçant en nous à l'infini comme Boris et moi en elle. B. Schreiber, *Un silence d'environ une demi-heure*, 1996, p. 178

Quel que soit l'objet désigné par le mot en syntagme, il se présente comme quelque chose de difficilement pénétrable, constituant une sorte de rideau mais avec une profondeur en plus. De nombreux énoncés expriment cette idée, parmi lesquels les emplois où *forêt* est un nom de quantité :

Accoudé, au-dessus du pont, mais le regard gêné par la forêt de voiles où tonnent les élans du vent. C.M. Cluny, *Un jeune homme de Venise*, 1983, p.148

Des nuques, des nuques innombrables, une forêt de nuques devant moi : voilà mon paysage. E. Orsenna, *Grand amour*, 1993, p.168

ou bien encore :

Suspendu dans de légers courants de vent qui n'étaient pas sensibles à ras de terre, il découvrait en guetteur invisible toute la lisière haute du second fourré et dans la direction du premier fourré une vaste étendue mouvementée fermée au loin par un mur²⁵ de forêt. P. Moinot, *Le Guetteur d'ombre*, 1979, p.80

L'énoncé suivant, par contraste, exprime encore indirectement la signification du mot :

Elle est comme les forêts que les hommes traversent en voiture sur les saignées des autoroutes : elle est transparente jusqu'à l'inexistence. J. d'Ormesson, *La Douane de mer*, 1993, p. 336

De par sa structure (et quel que soit le référent), l'objet désigné par *det + forêt* peut également constituer un lieu où on *se perd* (18 occurrences de *se perdre* et 8 des synonymes *disparaître* et *s'égarer*). Cette « expérience » est bien sûr très présente dans l'imaginaire occidentale des

²⁵ Nous avons également étudié le comportement co-textuel de *mur*; la place nous manque pour présenter les résultats qui confirment l'importance des prédicats *séparer / protéger / abriter* mis en évidence dans P. CADIOT 1999. Cf. également la note 27.

forêts²⁶. Mais elle est également valable pour les autres emplois. Par exemple, de façon explicite :

Corps et chevelure, chair et peau, - ReINETTE-la-Grasse lui était un palais, une terre de jouissance, une forêt d'oubli tout au fond de laquelle il s'enfonçait, se perdait dans un éblouissement de tous ses sens. S. Germain, *Colère et beauté, les noces d'octobre*, p.66

Forêt mais certainement également *oubli* mobilise les verbes *s'enfoncer*, *se perdre*, non seulement pour filer la métaphore, mais surtout pour tisser un réseau lexical cohésif : il y a inévitablement une attraction entre *forêt*, *s'enfoncer*, *se perdre* qui ne doit rien à un quelconque savoir extralinguistique, mais beaucoup à notre compétence discursive et lexicale.

Où encore, sans que l'idée d'égarement soit explicite, l'exemple hors corpus suivant mobilise pour son interprétation l'ensemble des propriétés présentes dans le tableau :

Mais très vite, Disney se heurta à une forêt de règlements en matière d'urbanisme et de protection de l'environnement, à tel point qu'en avril dernier le projet fut abandonné. (Monde Diplomatique, août 1992) :

Obscurité des règlements pour Disney, impossibilité ou difficulté à faire progresser le projet à cause de prescriptions impraticables, impossibilité d'action à cause de cette configuration, successivité massive des règlements qui se présentent dans une longévité temporelle, dans une certaine itération à mesure que les experts de chez Disney avancent, *progressent* dans leur initiative. D'où l'idée également que Disney *se perd* dans cette forêt, en démarches inutiles et vaines et qu'il valait donc mieux abandonner.

Si la forêt est un lieu où on se perd, ce ne peut être que par rapport à une certaine perspective. En effet, la forêt peut être considérée également comme un lieu qui cache et donc protège d'un danger (la protection qu'offraient les forêts aux Chouans est un topos souvent mis en scène dans la littérature, de *Quatre-vingt-treize* de Victor HUGO au *Les Mouchoirs rouges de Cholet* de Michel RAGON)²⁷. D'ailleurs, *se perdre* peut référer à un procès évalué positivement, comme dans l'exemple de S. Germain proposé plus haut.

3. 3. *Commentaire général*

Les résultats obtenus sont hétérogènes : certaines COS sont employées massivement, ce qu'attestent les pourcentages. D'autres apparaissent de façon moins fréquente. Il est facile d'interpréter cette disparité. – *Pos-* par exemple, est en emploi fréquent en raison de la relative simplicité du rapport indexé par *table*; il en va de même pour *appuyer*. Ces deux COS sont centrales dans la mesure où elles expriment, sans véritable adjuvant synonymique, l'essentiel de la propriété extrinsèque. Même si les emplois « *pos + table* » et « *appuyer + dossier* » peuvent apparaître modérés, ces associations sont mis en saillance dans notre mémoire sémantique par le fait qu'elles l'emportent de très loin sur les autres possibilités combinatoires.

²⁶ Cf. R. HARRISON (1992).

²⁷ Il est intéressant de remarquer que ce point de perspective s'investit ou non d'une dimension idéologique. Pour le mot *mur*, les prédicats *séparer*, *abriter*, *à franchir* ne sont pas investis idéologiquement lorsque le mot désigne en syntagme des objets tels que le mur du lycée (qui est à franchir, qui sépare du dortoir des filles, qui abrite) ou le mur des 10 secondes aux 100m (qui est à franchir). En revanche, si le mur au football protège l'équipe qui défend, est à franchir pour le buteur, et objectivement sépare les deux équipes- tout cela sans que l'on puisse véritablement parler déjà d'idéologie mais simplement de perspective qui ne va pas sans un certain parti pris -, le mur de Berlin retraçait ce même scénario mais à un niveau idéologique : *séparer de / abriter de / à franchir* avec des valeurs converses selon les convictions politiques.

A un stade intermédiaire, nous pouvons être surpris du grand nombre de co-occurrences *grand fleuve*. Pourtant, l'adjectif ne peut à lui seul formuler le rapport phénoménologique à l'objet - rapport plutôt complexe : il doit être donc être secondé par un ensemble de prédicats synonymiques (*vaste, immense, etc.*) en nombre restreint, et surtout par d'autres prédicats essentiels parmi lesquels *couler* et *emporter* qui constituent des piliers fondamentaux du rapport.

Quant à l'analyse des COS de *forêt*, elle montre qu'un rapport complexe ne peut être mis en évidence par quelques prédicats seulement : c'est une forêt d'expressions dissimulées dans la grande diversité des textes qui exprime ce rapport. Ainsi, les COS de *forêt*, extrêmement nombreuses et constituant une couverture textuelle assez large, apparaissent comme hétérogènes et éclatées, et permettent ainsi une déformation des propriétés.

Des résultats fort différents donc, mais qui témoignent tous de la présence manifeste de ces COS, révélatrices en même temps que transmettrices de la signification lexicale. Rappelons que notre analyse s'est donnée pour cadre la phrase; il est fort à parier que les résultats auraient abondé de façon plus systématique dans notre sens, si l'analyse avait été transphrastique. Par exemple (texte hors corpus) :

Ce document [un rapport confidentiel sur les relations entre l'Irak et le Niger], auquel peu de crédibilité était accordée, ne serait sans doute jamais sorti des tiroirs si le vice-président Dick Cheney n'avait, selon Joseph Wilson, fait pression sur la CIA pour qu'elle apporte des éléments du dossier de la menace nucléaire irakienne. La mission de l'ancien ambassadeur n'a évidemment pas donné les résultats souhaités par le Maison Blanche. Celle-ci s'est sentie obligée de reconnaître dans un communiqué, lundi, que ses informations "n'étaient pas suffisamment détaillées ou spécifiques" pour appuyer ses affirmations. Dernières phrases d'un article du Figaro du 10 juillet 2003 « Arsenal irakien : Bush et Blair sur la défensive »

La relation *dossier / informations / appuyer* constitue ici un réseau lexical assurant une cohésion entre phrases. On peut considérer, au regard de nos observations, que *dossier* prédétermine l'emploi de *appuyer*.

Reste la question, légitime, du rapport entre signification et référence. La distinction que nous faisons entre les deux fonctions ne doit pas conduire à penser que nous avons affaire à deux régimes différents. Dans sa théorie des stéréotypes nominaux, J.C. ANSCOMBRE (2001) propose à la suite de H. PUTNAM, de différencier entre une fonction de signification (articulée donc sur des stéréotypes en langue) et une fonction de référence qui fait du nom une sorte de désignateur rigide. Si la conception expérientielle s'accorde avec la théorie des stéréotypes nominaux sur le fait que le rôle de la signification n'est pas de référer, elle ne renvoie pas pour autant à des mécanismes indépendants. En d'autres termes, pour nous, la référence constitue l'aboutissement de la signification : nous adoptons en effet, une vue dynamique de la sémiose (cf. D. LEGALLOIS, 2003 et les autres articles du même numéro) dont le point initial est le rapport à l'objet, rapport qui se développe, s'enrichit pour donner une représentation contextuelle (prototypique ou non) du référent : l'image mentale d'une forêt n'est pas dissociable de ses propriétés : épaisseur, profondeur, obscurité, etc.

Conclusion

Notre objectif a été de jeter un regard de sémanticien du lexique sur la diversité des emplois textuels. Cette diversité et cette richesse permettent de promouvoir la signification du nom,

dans des énoncés qui ne sont pas seulement l'expression de certains stéréotypes liés à un objet, mais l'expression de rapports constitutifs de notre expérience à ces objets. A côté des lieux communs et stéréotypes dont la fonction culturelle est bien connue (par exemple, la description de la forêt dans l'imaginaire enfantin), existent des énoncés où ces rapports sont plus diffus mais tout aussi manifestes, mis en scène de façon plus subtiles (par exemple, l'énoncé de d'Ormesson plus haut). La co-occurrence et sa répétition jouent donc, à notre avis, un rôle de sédimentation de la signification lexicale, en favorisant l'association entre unités. Ainsi, les théories les plus diverses voient très souvent le processus métaphorique comme négatif (moment critique, déséquilibre) dans une première phase : incompatibilité sémique / catégorisation induite, qui oblige nécessairement à une ré-organisation du sens (deuxième phase) en vue d'une *homéostasie* interprétative. Dans la grande majorité des emplois, y compris, et même surtout, figurés, nous affirmons que l'interprétation est *directe*²⁸ dans la mesure où l'audition du nom active un certain nombre de prédicats *in absentia*, mais présents de façon massive et récurrente dans notre expérience des textes, ces prédicats étant constitutifs de la signification praxéologique, phénoménologique et linguistique du mot. De ce fait, langue et discours forment en quelque sorte la même entité : les significations sont présentes dans les textes, ou mieux, elles sont présentées par les textes.

Cet article se voulait être une invitation à parcourir les textes pour mettre en évidence...l'évidence. Quoi de plus évident, en effet, pour un dossier de chaise que d'offrir un appui ? Cette évidence l'est pourtant beaucoup moins pour le dossier médical, pour lequel est rarement verbalisée la propriété « ce sur quoi on s'appuie pour prendre position ». Ainsi, par cette inspection des textes que le lecteur aura jugé à raison tâtonnante et encore peu méthodique – la constitution du corpus, les outils d'investigation, la comptabilité des co-occurrences, sont sûrement critiquables à bien des égards -, nous pensons avoir décrit un des aspects par lesquels se fait l'acquisition nécessairement incidente du lexique.

Références

- ANSCOMBRE J.C. (2001), « Dénomination, sens et référence dans une théorie des stéréotypes nominaux », *Cahiers de praxématique*, 36, p. 43-2.
- CADIOT P. (1999), « Principe de conformité et génération analogique en sémantique nominale » *Verbum*, Tome XXI, n°4 : 383-407.
- CADIOT P. et NEMO F. (1997), « Propriétés extrinsèques en sémantique lexicale », *French Language Studies* n°7 : 127-146.
- CADIOT, P. et VISETTI Y-M (2001), *Pour une théorie des formes, Motifs, profils, thèmes*, Paris, PUF

²⁸ Ce que mettent en évidence les travaux en psycholinguistique de S. GLUCKSBERG et al. (1997) et W. KINTSCH (2000, 20001).

- DENHIÈRE G et LEMAIRE B. (à paraître) *A computational model of children semantic memory*
- FALL K et BETOTE AKWA D. (2002), *Enonciation et forme du sens : identité lexicale et variations sémantiques des mots manger, aimer et raison*, Les Presses de l'Université Laval; Presses universitaires de Limoges.
- FRANCKEL J.J. et LEBAUD D. (1992), «Lexique et opération : le lit de l'arbitraire», *la théorie d'A. Culioli : Ouverture et Incidences*, Ophrys, 89-105
- FRATH P. (2002), « Sens et usage lexical » in *Actes du congrès de l'association française de sémiotique : « des théories aux problématiques »* Limoges 4-8 avril 2001, PULIM
- GLUCKSBERG S., MCGLONE M.S., MANFREDI D. (1997), « Property attribution in metaphor comprehension » *Journal of Memory and Language*, Vol. 36 : 50-67.
- HARRISON R. (1992), *Forêts - essai sur l'imaginaire occidental*, Paris, Flammarion
- KINTSCH W. (2000), Metaphor comprehension: A computational theory, *Psychonomic Bulletin and Review*, Vol. 7, pp. 257-266.
- KINTSCH W. (2001), Predication, *Cognitive Science*, Vol. 25, pp. 173-202.
- KLEIBER G. (1999), *Problèmes de sémantique, la polysémie en questions*, Presses Universitaires du Septentrion
- LAKOFF G. (1987), *Women, Fire, and Dangerous Things*. Chicago University Press.
- LANDAUER T.K., FOLTZ P.W., LAHAM D. (1998), An introduction to Latent Semantic Analysis. *Discourse Processes*, Vol. 25, pp. 259
- LEGALLOIS D. (2000), *Pour une sémantique indexicale de la métaphore – application à un corpus : Internet dans le témoignage des utilisateurs*, Thèse de doctorat, Université de Caen Basse-Normandie.
- LEGALLOIS D. (2002), « L'expression prédicative de la signification nominale » in S. Leroy et A. Nowakowska, *Aspects de la prédication*, Praxiling, Montpellier : 75-88
- LEGALLOIS D. (2003), « Essai sur la temporalité et le rythme du signe linguistique », *Langages* 150 : 48-60.
- NEMO F. (2003), « Indexicalité, unification contextuelle et constitution extrinsèque du référent » *Langages* 150 : 88-105.
- NOAILLY M. (1996), « Dans le sens du fleuve : syntaxe et polysémie » *Polysémie et construction du sens*, Montpellier, Praxiling : 22-40
- SIBLOT P. (1998), « Nommer, c'est déjà prédiquer », *Cahiers de praxématique* 30 : 89-104.
- WIERZBICKA A. (1996), *Semantics, Primes and Universals*, Oxford, Oxford University Press.